

! La réglementation—gage d'une pratique légale et encadrée

Nous pouvons pratiquer notre activité de pêcheurs amateurs aux engins et au filets grâce à un cadre légal.

Des droits et des devoirs

Ce cadre nous garantit des droits en nous autorisant à pratiquer cette pêche dans un milieu naturel, la Loire. Nous avons accès à l'eau et nous pouvons prélever des poissons que nous pouvons emporter pour les consommer et non les vendre. (Seuls les pêcheurs professionnels le peuvent.) mais qui dit « Droits dit aussi Devoirs » et ce cadre nous oblige aussi à une attitude et à des comportements irréprochables tant dans la pratique que dans l'éthique. Il en va de notre crédibilité.

Il nous est apparu important de préciser les textes qui nous régissent et que tout pêcheur aux engins se doit de connaître et d'appliquer. Ils sont au nombre de trois et vous les retrouverez, joins à ce numéro spécial.

La note d'information aux détenteurs de licence de pêche amateur aux engins et aux filets (*Document annuel de la DDT*)

L'arrêté annuel des périodes d'ouverture de la pêche (*Document annuel de la DDT*)

Les procédés, engins et modes de pêche autorisés dans le Loiret (*Document interne de 2012 de l'ADAPAEF45 remis à jour en 2025*)

Ces documents sont en ligne sur le site de l'ADAPAEF 45



Au fil de l'eau

n° 23

Octobre 2025

Quelques moments forts !

Fête de la Sange

Du 12 au 14 septembre
2025

Parc du château de Sully/Loire

L'A.D.A.P.A.E.F 45 était présente durant ces trois jours de fêtes. 9 pêcheurs ont assurés l'animation du stand et répondu aux questions des visiteurs. Le vendredi nous avons accueilli les scolaires. De futurs pêcheurs



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 22 novembre 2025

Salle des fêtes de Bou à 15 h

L'A.D.A.P.A.E.F 45 tiendra son Assemblée Générale Ordinaire, au cours de laquelle les différents rapports seront présentés et soumis au vote des adhérents..

- Rapports moral - d'activités et financier
- Budget prévisionnel
- Projets
- **Intervention d'un chef cuisinier (Poissons de Loire)**

Un moment important de démocratie associative avec échanges, discussions et votes.

A l'issue de nos travaux, nous partagerons le verre de l'amitié en fêtant l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Journée de convivialité

Le 21 juin 2025

Guilly

Le principe de ce moment est de se retrouver pour échanger nos pratiques, aborder des sujets d'actualité et d'accueillir des nouveaux pêcheurs (2 cette année)

Merci à l'équipe de Tigy d'avoir fait fabriquer un pain tout spécial, à l'effigie de l'ADAPAEF pour tartiner nos spécialités.



Cette publication est aussi la vôtre, nous attendons vos propositions d'articles et les photos de vos pêches

Cette année, le 1er juin 2025, jour de la fête nationale de la pêche, nous avons participé à la fête du port de Bouteille à Guilly sous un format différent, à savoir ; un stand sur le lieu de la fête mais aussi des démonstrations de pêche au carrelet en embarquant sur un bateau traditionnel. Il est bon d'associer dans le cadre des objectifs du Patrimoine Culturel Immatériel, la marine traditionnelle de Loire et la pêche traditionnelle aux engins.

L'association marinière de St Père sur Loire, les brasse bouillons et son bateau « La belle aventure » rejoindront prochainement l'ADAPAEF 45.

